



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES
COURS D'EAU CHATILLONNAIS
21, boulevard Gustave Morisot
21400 Châtillon sur Seine
Tél. : 03-80-81-56-25



Rapport d'activités 2014 et prévisionnel 2015



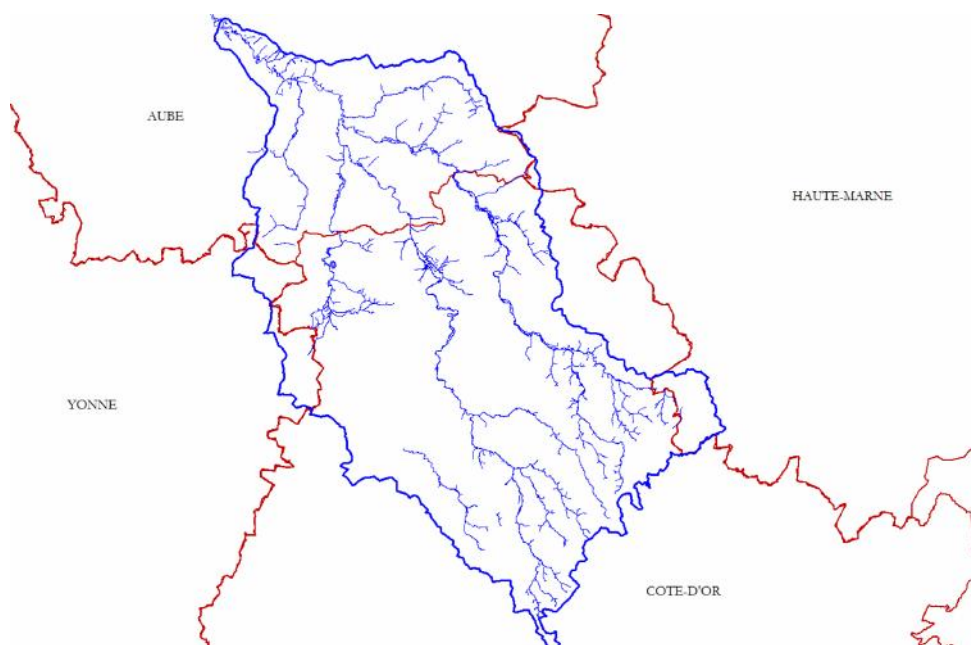
CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Le bassin versant de la Seine Amont, d'une superficie totale de l'ordre de 2 630 km², se situe en tête de bassin sur les départements de Côte d'Or, de l'Aube, de l'Yonne et de la Haute Marne et les régions Bourgogne et Champagne-Ardenne. Ce bassin recouvre plus de 190 communes.

Le Contrat Global Sequana s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels. Il est la formalisation de la mobilisation des acteurs pour développer et promouvoir cet objectif au moyen d'un programme d'actions.

Le contrat global, porté par le SICEC, est actuellement en cours de signature et fait suite au contrat rivières signé en 2007 et ayant pris fin en décembre 2012.

L'exécution du contrat global est d'ores et déjà est en cours de réalisation. La forte implication des diverses structures locales dans la réalisation des actions inscrites démontre tout l'intérêt de l'animation locale sur ce territoire.



6 syndicats intercommunaux d'aménagement de rivière existent sur le territoire, sans toutefois représenter la totalité des communes du périmètre :

- Le syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Chatillonnais,
- Le Syndicat Intercommunal de l'Arce,
- Le Syndicat Intercommunal de la Sarce,
- Le Syndicat Intercommunal de l'Ource,
- Le Syndicat Intercommunal de la Seine de Mussy-sur-Seine à Bourguignon,
- Le Syndicat Intercommunal de la Seine de Bourguignon à Troyes.

Le SICEC est la structure porteuse du Contrat Global, les 5 autres syndicats sont signataires de la démarche.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Les objectifs

L'objectif principal est de concrétiser sous l'autorité du Comité de rivière, les actions inscrites dans le Contrat global en favorisant la mise en place d'une politique tournée vers une gestion globale et intégrée de la ressource en eau du bassin.

Les efforts des contrats portent actuellement l'engagement des actions prioritaires et la communication liée aux divers projets.

1. L'EQUIPE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COURS D'EAU DU CHATILLONNAIS (SICEC- STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT)

En 2014, l'équipe du SICEC (missions technique et animation) était composée de 8 salariés composée tel que :

1.1 CELLULE RIVIERE :

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe rivière (4 ETP), assure des missions d'assistance technique et ingénierie :

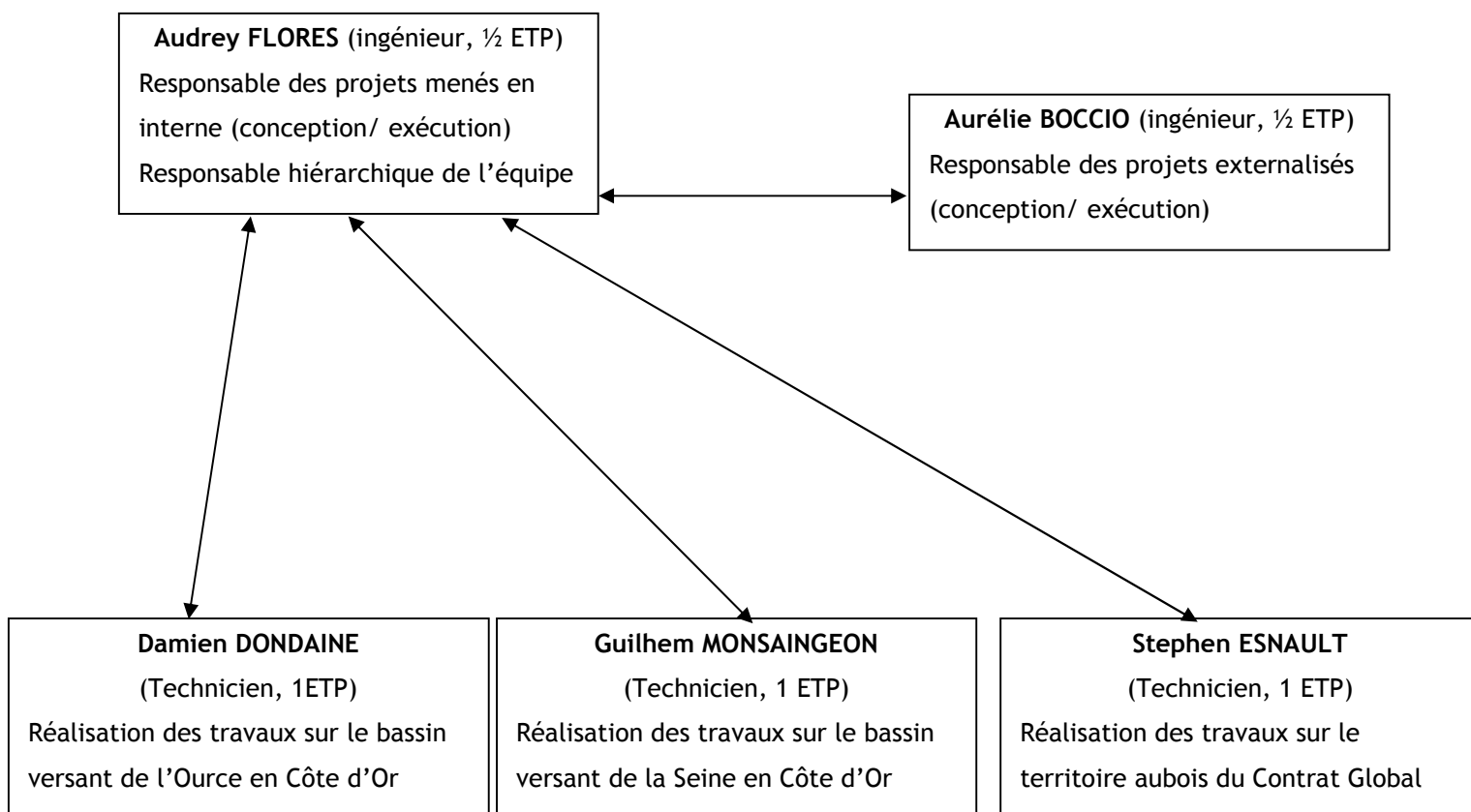
- *Etudes et travaux confiés à des prestataires externes (1/2 ETP)*
- Maitrise d'ouvrage directe et assistance technique et administrative des syndicats maitres d'ouvrage dans le cadre d'aménagement d'ouvrages hydrauliques, de restaurations de cours d'eau (...) :
- contact avec les propriétaires riverains (accords et signature de conventions),
- rédaction des pièces de marchés publics et demandes de subventions,
- suivi technique des bureaux d'étude,
- animation des comités de pilotage,
- corrections et orientations des études,
- contact avec le maître d'œuvre durant la phase travaux,
- suivi des procédures règlementaires (DIG, DLE, enquête publique)
- suivi des chantiers

- *Etudes et travaux menés en interne (3.5 ETP)*
- Maitrise d'ouvrage directe et assistance technique et administrative des syndicats dans le cadre de l'entretien de la végétation rivulaire et prévention des risques d'inondation (programmation quinquennale, suivi administratif et financier, suivi de chantiers...)
- Projets de restauration physique et effacements d'ouvrages hydrauliques pour les syndicats de rivière:

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

- Contact et accord des riverains (conventions), réalisation des levés topographiques, modélisation hydraulique, définition des projets de travaux, rédaction des dossiers réglementaires, rédaction des demandes de subventions, rédaction des éléments de marché public, suivi financier des travaux.

Depuis le 1^{er} septembre 2014 et la restructuration opérée au sein du SICEC, les missions rivières sont assurées par :



Un poste de technicien de rivière sur le territoire aubois sur contrat global a été créé au 1^{er} mars 2014. Ce technicien, employé direct du SICEC, est mis à disposition des 5 syndicats de l'Aube.

1.2 CELLULE ANIMATION :

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe d'animation (2.30 ETP), assure les missions de :

- Animation générale du Contrat Global (1 ETP, sur 2 postes) :
 - Sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages des actions prioritaires du Contrat Global,
 - Animation, assistance technique et administrative des maîtres d'ouvrages sur les thématiques du petit cycle de l'eau et aux pollutions diffuses.
 - Animation du Comité du Contrat,
 - Secrétariat technique du Comité du Contrat,
 - Programmation annuelle des actions du Contrat Global,
 - Animation, assistance technique et administrative des syndicats de rivière de l'Aube,

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

- Appui technique et conseil auprès des maîtres d'ouvrages locaux pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée et équilibrée des bassins versants : regroupement des structures locales.

➤ Missions de communication (0.30 ETP sur 1 poste) :

Le SICEC a également en charge la mise en œuvre de différents supports et événements nécessaires à l'information régulière des partenaires du Contrat. Il s'agit de réaliser des actions pédagogiques, de sensibilisation, communication, information via divers supports, participation à diverses manifestations...

➤ Animation « érosion-ruissellement » (0.5 EPT)

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe « érosion/ruissellement » assure des missions d'animation et d'assistance technique:

- Mise en œuvre des actions du Contrat Global Sequana par mobilisation des acteurs locaux autour du volet D4 « érosion-ruissellement ».
- Représentation de la structure et du Contrat Global auprès des diverses instances sur le volet D4,
- Faire émerger de nouveaux projets par sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages,
- Mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'action du volet D4,
- Tenir un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées sur le volet D4,
- Assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que la programmation directe ou déléguée des maîtres d'ouvrages des actions du volet D4.

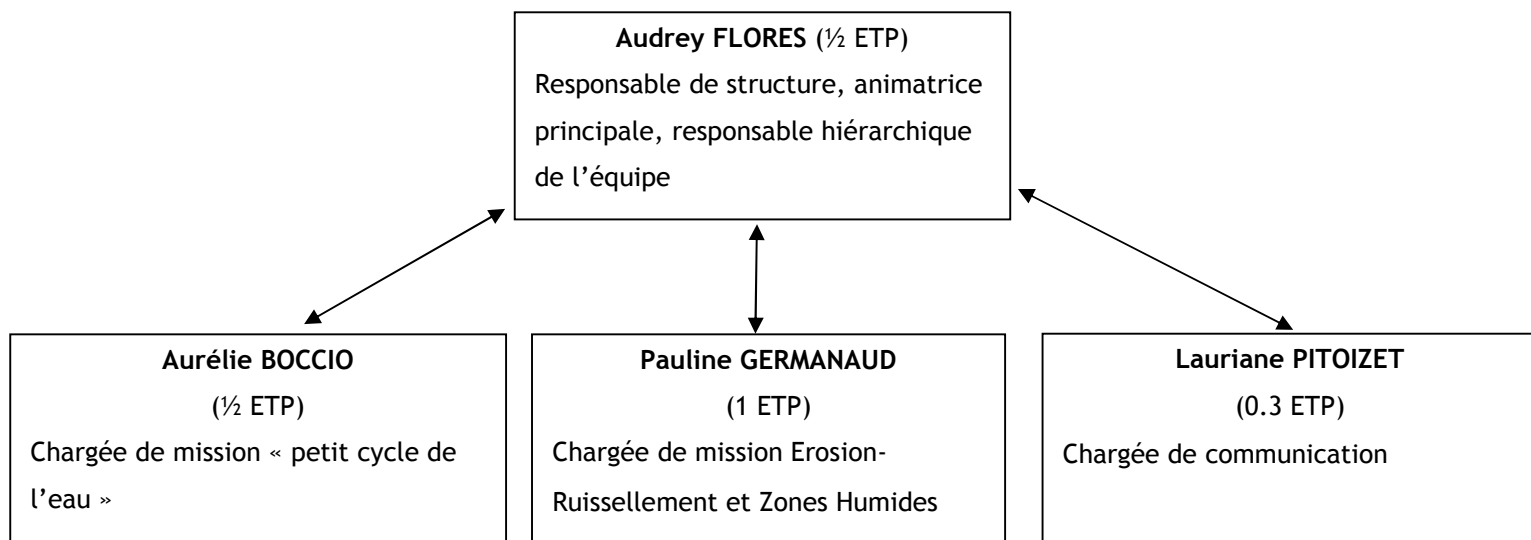
➤ Animation Zone humide (0.5 ETP)

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe « zones humides » assure des missions d'animation et d'assistance technique:

- Mise en œuvre des actions du Contrat Global Sequana par mobilisation des acteurs locaux autour des volets B3 : « Préservation des zones humides et milieux naturels remarquables »,
- Représentation de la structure et du Contrat Global auprès des diverses instances sur le volet B3,
- Faire émerger de nouveaux projets par sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages,
- Mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'action du volet B3,
- Tenir un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées sur le volet B3,
- Assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que la programmation directe ou déléguée des maîtres d'ouvrages des actions du volet B3.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Depuis le 1^{er} septembre 2014 et la restructuration opérée au sein du SICEC, les missions d'animation sont assurées par :



Le poste de chargée de mission Erosion-ruissellement/ zones humides a été créé le 1^{er} juillet 2014.

1.3 MISSION PONCTUELLE

Le SICEC a recruté en 2014 un ingénieur pour une mission ponctuelle de 6 mois pour la réalisation d'un diagnostic territorial multi-pression sur les 10 zones d'actions groupées du territoire Sequana. Ce poste a été pourvu le 16/06/2014.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2014 ET PREVISIONNEL 2015

2.1. CELLULE RIVIERE

2.1.1. AMELIORATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

➤ **Suppression d'un seuil sur la Groême à Recey sur Ource**

Un seuil non franchissable a été identifié sur la Groême à Recey-sur-Ource. Le propriétaire, contacté en présence de l'ONEMA a autorisé le SICEC à procéder à sa suppression. Le SICEC a été maître d'ouvrage de l'opération.

➤ **Ouvrage MASSARD à Belan sur Ource**

L'ouvrage Massard est situé sur un cours d'eau classé en liste 2. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SICEC dans un objectif d'effacement total de l'ouvrage.

Le projet pourrait comprendre la suppression totale de l'obstacle, ainsi que la reprise des matériaux de curage disposés actuellement en merlon situé en rive droite. Le projet serait ainsi soumis à autorisation (modification du profil en travers) et nécessitera une étude hydraulique qui sera réalisée en interne (2015).



Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement) a été réalisé avant toute intervention. Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement. Dès la fin d'année 2014 (novembre), le SICEC a procédé au démantèlement des vannages, permettant avant même la réalisation de la procédure administrative au cours d'eau de se réajuster partiellement.

➤ **Suivi de l'effacement de l'ouvrage Brugère à Aisey-sur-Seine**

Suite à l'effacement réalisé en 2013, et conformément au projet initial, un suivi post travaux a été réalisé par le bureau d'étude Dynamique Hydro. Ce suivi porte sur la géomorphologie, la topographie et l'éco-morphologie (méthode IAM).

➤ **Arasement d'ouvrages sur la Sarce (10)**

La mise en œuvre du plan de gestion de la vallée de la Sarce a permis l'arasement de cinq seuils sur les communes de Bragelone-Beauvoir et Avirey-Lingey.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

➤ Rédaction de dossiers administratifs

Plusieurs dossiers règlementaires (dossiers loi sur l'eau, déclaration d'intérêt général), d'effacements d'ouvrages ou de remplacement de buses par des dalots ont été rédigés et déposés en Préfecture en 2014. Ces dossiers permettront de procéder en 2015 aux travaux sur les ouvrages :

- Floriet à Nod sur Seine
- La scierie de Cosne à Quemigny,
- Le vieux moulin de Beaunotte, le seuil du moulin des écuyers à Chatillon sur Seine
- L'ouvrage Buncey

➤ Etude d'ouvrages hydrauliques

Deux études ont été confiées à des prestataires en 2014 :

- Etude de l'ouvrage hydraulique de M. Chauve à Grancey-sur-Ource
- Etude de l'ouvrage de Polisy

Plusieurs études devraient voir le jour en 2015/2016, suite à de nombreux contacts avec les propriétaires :

- Etude externalisée des ouvrages du Brevon (réunion de démarrage en février 2015)
- Rédaction des dossiers règlementaires visant l'effacement de 4 ouvrages à Prusly-sur-Ource
- Etude externalisée de l'ouvrage Naudet à Recey-sur-Ource,
- Etude externalisée de l'ouvrage Bordet à Leuglay,
- Etude externalisée des ouvrages de Neuville sur Seine,
- Etude interne du seuil de Bragelone,
- Etude externalisée de 3 ouvrages à Chamesson,
- Etude externalisée des ouvrages du SICEC à Chatillon sur Seine
- Etude interne d'effacement du seuil de Bragelone-Beauvoir.

2.1.2. PROTECTION ET RESTAURATION DE COURS D'EAU

➤ Restauration de la Digeanne à Essarois.

Les travaux de remise en état de la digeanne à Essarois, commencés à l'automne 2013, ont été finalisés au mois d'avril 2014.

Des plantations (aulnes, érables, frêne, boutures de saules arbustifs et boutures de saules blancs) ont été réalisées ainsi que la pose de 4 km de clôtures.

Une pêche électrique a été réalisée au mois de juin en collaboration avec l'ONEMA. Les résultats de cette dernière se sont avérés très encourageants et très positifs vis-à-vis des travaux réalisés.



CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

➤ Renaturation du ruisseau de Grandfond à Vanvey.

Le ruisseau de Grandfond avait été détourné de son point bas pour des raisons agricoles. Suite à une sollicitation de l'exploitant agricole, le projet réalisé a consisté à remettre le cours d'eau au point bas de la vallée. Le ruisseau a été ainsi renaturé sur 350 m, une clôture et un passage à gué ont également été mis en place.

➤ Renaturation du ruisseau du Motocross à Leuglay.

Le ruisseau du motocross avait été détourné de son point bas pour alimenter un petit plan d'eau. En raison d'une problématique d'envasement, le propriétaire a confié la réalisation de travaux au SICEC. Le projet réalisé a consisté à partager le débit du ruisseau afin d'alimenter un minimum l'étang tout en privilégiant l'écoulement du ruisseau dans son point bas sur environ 120 m. Les travaux ont été réalisés manuellement par une classe de BAC PRO GMNF de la Maison Familiale Rurale de Buxières les Villiers (52). De plus, un entretien de la ripisylve a été fait sur l'ensemble du linéaire reconnecté.

➤ Aménagement d'un peigne sur la Seine à Charrey.

Un peigne a été mis en place sur la Seine à l'amont de la commune de Charrey. L'emplacement a été choisi avec l'AAPPMA l'Arc en Ciel de Charrey. La réalisation a été effectuée par une classe de bac pro de la MFR de Buxière les Villiers.



➤ Protections de ruisseaux à Montliot et Courcelles et à Vix.

Une clôture ainsi qu'un pont ont été aménagés sur le ruisseau de la Fontaine ronde au niveau de la commune de Montliot et Courcelles.

Le pont a été mis en place afin de garantir l'accès à la station de captage.

Un pont a été mis en place à Vix sur un ruisseau avec l'aide de conducteur d'engins en formation au lycée de la Barotte. Cet aménagement a été réalisé sur des prés loués par le lycée de la Barotte dans un but pédagogique afin de montrer comment concilier protection de cours d'eau et agriculture. De plus un abreuvoir solaire a été installé à proximité.



CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

➤ Aménagements piscicoles à Chaume les Baigneux.

Des travaux de diversification des écoulements et des habitats ont été effectués sur la petite Laigne au niveau de la commune de Chaume les Baigneux. Un seuil qui faisait retenue a également été effacé. Des épis et des blocs abris ont été mis en place. Une recharge granulométrique a également été pratiquée sur le radier à l'amont et au niveau des épis.

Avant



Après



➤ Définition d'un lit mineur du bief d'Essoyes

Le bief d'Essoyes présente une surlageur importante, la vitesse d'écoulement y est trop faible et des vases se déposent provoquant alors une pousse anarchique de la végétation. Sur proposition de l'équipe technique, il est prévu de redessiner un lit mineur d'étiage manuellement, ce qui est plus économique et plus respectueux pour le milieu. Ces travaux auront lieu en 2015 et se feront probablement avec l'aide d'une classe du lycée professionnel de Sainte Maure.

➤ Restauration de la vallée de la Sarce

Dans le cadre de la réalisation de la 2^{ème} tranche du plan de gestion de la Sarce, plusieurs aménagements ont été réalisés sur les communes de Bragelone-Beauvoir, Avirey-Lingey et Villers-sous-Praslin (création de banquettes végétalisées et mise en défens des berges par pose d'abreuvoirs pour le bétail)). Ces actions seront poursuivies en 2015 (pose de 4 abreuvoirs à Jully-sur-Sarce).

➤ Rédaction de dossiers administratifs

Plusieurs dossiers règlementaires (dossiers loi sur l'eau, déclaration d'intérêt général), de restauration physique, mise en défens de berges ou restauration de la ripisylve ont été rédigés et déposés en Préfecture en 2014. Ces dossiers permettront de procéder en 2015 aux travaux sur les sites :



CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

- Ruisseau du coteau froid à Aisey-sur-Seine,
- Ruisseau de la Combe Vellerot,
- Aménagement du lit mineur à Leuglay,
- Aménagement du lit mineur à Riel-les-Eaux.

➤ **Etude externalisée de restauration du ruisseau de la combe Bochelet à Bure-les-Templiers**

Cette étude a été rendue en 2014 par le bureau d'étude. Le projet consiste à remettre au point bas le cours d'eau. Ce projet étant soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'eau, le dossier devrait être rédigé en 2015 en interne.

2.1.3. ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

Un programme pluriannuel d'entretien de la végétation a été rédigé et déposé en préfecture en fin d'année 2014. Ce programme, d'une durée de 5 années, permettra d'entretenir annuellement une partie des cours d'eau sur le territoire du SICEC.

Pour l'année 2015, les cours d'eau concernés sont la Coquille, le Revinson, la Laigne, la Groème, l'Ource, le Brevon et l'Aube sur les communes de Beaunotte, Bremur et Vaurois, Rochefort-sur-Brevon, Beaulieu, Laignes, Molesme, Bure-les-Templiers, Recey-sur-Ource, Leuglay et Gevrolles.

Le linéaire total à traiter représente 55 km.

Une prospection a également commencée sur la vallée de la Seine dans le département de l'Aube afin de rédiger un PPRE en 2015.

2.1.4. RECONNAISSANCE ET SUIVIS

En 2014, la cellule rivière a participé à des pêches électriques sur le bassin versant de l'Aube et de la Laigne avec la fédération de pêche de Côte d'Or et l'ONEMA dans le cadre de pêches électrique ainsi que dans la mise en œuvre du protocole de caractérisation hydromorphologique des cours d'eau (CarHyCE) sur le Brevon et sur le ruisseau de Villarnon (affluent de la Digeanne).



2.1.5. PROTECTIONS DE BERGES

➤ Protection de berge sur la commune de Clerey

Une protection de berge a été réalisée sur la commune de Clerey, l'érosion de la Seine menaçant une voie de circulation ainsi qu'un poteau électrique. La protection a été réalisée en pied de berge, à l'aide d'une fascine de saule vivants et d'un talus recouvert de géotextile biodégradable suite au retalutage de la berge en pente douce. Des boutures et des plantations seront effectuées au printemps 2015.



➤ Protection de berge de Loches-sur-Ource

Une canalisation d'adduction d'eau de la ville de Troyes s'est trouvée menacée par l'érosion d'une berge de l'Ource à Loches-sur-Ource. Le syndicat de l'Ource a fait réaliser une protection de berge minérale, complétée par la création d'épis déflecteurs. Ces derniers ont la capacité de modifier les écoulements d'eau et ainsi de protéger la berge tout en donnant une plus-value écologique au projet. Pour réaliser ces travaux, difficiles d'accès, il a été nécessaire de créer un passage à gué temporaire sur un bief de l'Ource.



➤ Projets

Plusieurs projets de protection de berges sont en cours d'étude, sur les communes de Plaines-Saint-Langes et Polisy.

2.2. CELLULE ANIMATION

Les missions de l'équipe d'animation se développent essentiellement suivant trois axes :

- **L'animation et la coordination générale du contrat global:** Il s'agit d'un travail de liaison des divers membres du Comité de rivière, d'organisation des réunions de travail ou annuelles et la présentation des travaux effectués et de gestion globale des divers travaux menés (programmation interannuelle, tableaux d'avancement...)

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

- **L'assistance technique aux structures intercommunales** : Il s'agit d'un travail de sensibilisation et d'assistance auprès des maîtres d'ouvrage de manière à faire émerger les projets qui sont inscrits aux contrats de rivière. S'en suit la rédaction des cahiers des charges des études complémentaires, la définition en interne de certains projets, le suivi administratif et financier et le suivi du déroulement des études et des travaux.

- **Le développement du programme de communication auprès des acteurs locaux (élus, usagers, public adulte..)** : il s'agit de la réalisation de documents de communication (plaquettes, films, site internet), de l'organisation de journées d'échanges techniques, de réunions publiques...

➤ **Animation globale du contrat global Sequana (0.5 ETP)**

L'année 2014 a en très grande partie été consacrée à la rédaction du contrat global Sequana 2 et à l'organisation de sa signature officielle. Le territoire du contrat global a été étendu sur la partie auboise, atteignant désormais une superficie de 2 630 km².

Le contrat global porte sur 4 volets :

- Animation/ suivi/ communication
- Reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques
- Petit cycle de l'eau
- Pollutions diffuses

A noter également que le recrutement d'une chargée de mission dédiée aux thématiques érosion/ruissellement et Zones humides permettra de faire progresser au mieux la réalisation d'actions dans ces domaines.

La présentation officielle du programme du contrat global a eu lieu le 17 juin 2014 en présence des principaux signataires. La fin d'année 2014 a été consacrée au recueil des différentes délibérations des signataires indispensable à la signature du document officiel, qui est en cours de signature auprès de l'Agence de l'Eau.

Une prise de contact auprès des diverses communautés de communes du bassin versant a également été réalisée en fin d'année 2014, visant 2 objectifs :

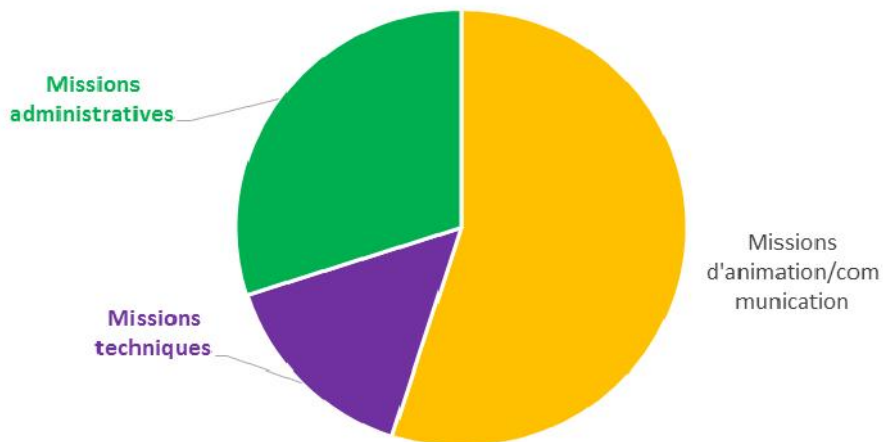
- La proposition d'une convention communauté de commune/ SICEC permettant de conforter l'action d'animation sur tout le territoire. A ce jour, les communautés de communes du Tonnerrois et d'Auberive Vingeanne Montsaigeonnais ont validé cette convention.
- La présentation de la future réforme de la compétence rivière (GEMAPI).

Cette concertation des communautés de communes sera intensifiée durant l'année 2015, puisqu'il s'agit d'anticiper la réforme de l'action territoriale dans le domaine des rivières, avec la création d'un syndicat mixte à l'échelle du bassin versant géographique. Une mission d'expertise juridique a été commandée à un cabinet d'avocats.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

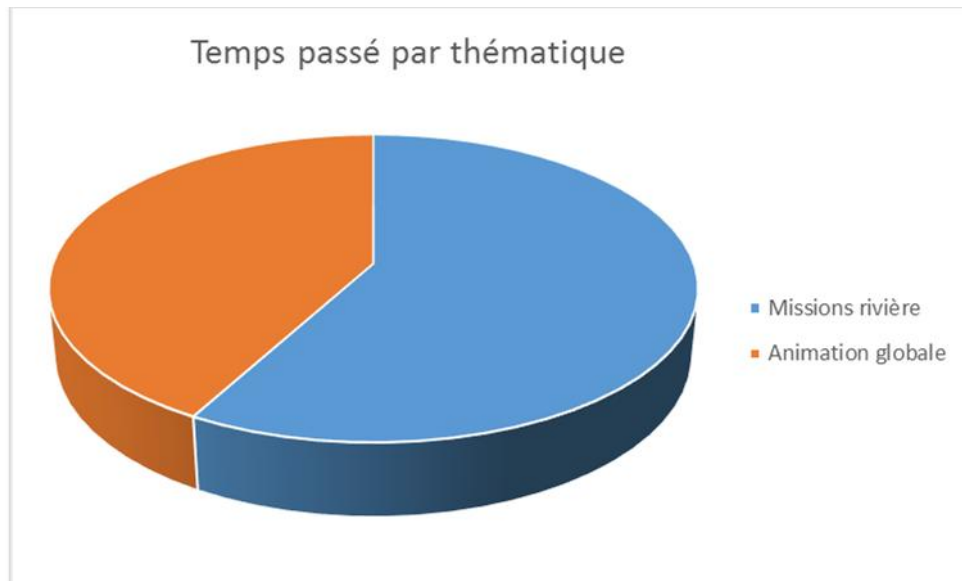
Répartition du temps de travail

Temps passé par type de missions



Type de mission	Animation Générale	
Missions d'animation/communication	55%	
Démarchage (MOA, financeurs)		42%
Préparation, organisation & animation de réunions		8%
Supports de communication		2%
Echanges Extérieurs		2%
Réunions d'équipe		1%
Missions techniques	15%	
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)		6%
Recherche/documentation pour projets		4%
Réunions techniques de projet		2%
Elaboration & Rédaction projets		3%
Missions administratives	30%	
Formation		0%
Gestion administrative courante		14%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)		12%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)		4%
Total	100%	

Ce poste est complété par 0.5 ETP consacré à l'ingénierie rivière (chargée de mission).
Voici la répartition du temps de travail passé sur chaque thématique.



➤ Communication (0.3 ETP)

- *Sur le devant de la Seine* : il s'agit d'un bulletin d'information bisannuel relatant les faits marquants et l'avancement du Contrat Global. Il a été édité 2 fois en 2014.
- *Le petit Sequana* : Il s'agit d'un nouveau document d'information, édité pour la première fois en fin d'année 2014. Au format flyer (A5), il recense l'ensemble des actions de terrain réalisées au fil de l'eau. Il sera distribué tous les 2 mois en 2015.
- *Site Internet* : Il permet de relayer l'actualité du contrat global. L'ensemble des documents de communication y sont mis en téléchargement. Le site sera entièrement mis à jour début 2015.
- *Interventions extérieures* : L'équipe du SICEC a été sollicitée par différentes écoles pour réaliser des interventions sur la thématique de l'eau et de l'environnement. Divers stands ont également été présentés lors de manifestations : forum des métiers, fête de l'automne, journée Châtillonnaise, projet CLEA...

Le Petit Sequana
Décembre 2014 N°1

Création de banquettes sur la Laigne :

En septembre dernier, le SICEC a assisté la Fédération de Pêche de Côte d'Or dans la réalisation de 16 banquettes sur un linéaire de 500 mètres sur la Laigne. Ces travaux ont eu lieu sur la commune de **Laignes** et ont consisté à mettre en place des banquettes pour diversifier et accélérer les écoulements. Certaines se végétalisent au fil du temps. D'autre part, des radiers ont été créés sur les secteurs où les vitesses de courant étaient les plus importantes afin de créer des zones de frayères potentielles pour la truite fario. Enfin, des blocs-abris ont été mis en place pour créer des caches pour la faune.



Travaux de renaturation sur la Petite Laigne :

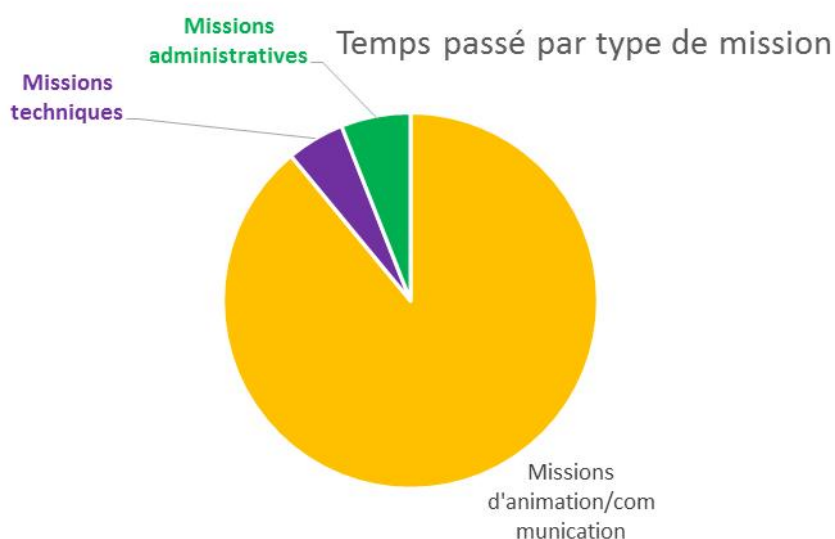
Ces travaux, réalisés en septembre 2014 sur la commune de **Chaume-les-Baigneux**, avaient pour but d'apporter une vraie plus-value biologique et hydraulique sur ce tronçon de cours d'eau en diversifiant les vitesses de courant, en augmentant l'habitat piscicole et en favorisant le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau. Pour ce faire, des épis défecteurs et des blocs-abris ont été installés.



Avant... ...Après !

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Répartition du temps de travail



Type de mission	Animation Générale
Missions d'animation/communication	89%
Démarchage (MOA, financeurs)	15%
Préparation, organisation & animation de réunions	6%
Supports de communication	61%
Echanges Extérieurs	6%
Réunions d'équipe	1%
Missions techniques	5%
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	2%
Recherche/documentation pour projets	3%
Réunions techniques de projet	0%
Elaboration & Rédaction projets	0%
Missions administratives	6%
Formation	2%
Gestion administrative courante	4%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	0%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	0%
Total	100%

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

➤ Animation érosion/ruissellement et zones humides

Le poste d'animation consacré aux thématiques « Zones Humides » et « Ruissellement-Erosion » dans le cadre de Contrat Global SEQUANA a été créé en juillet 2014. Ces thématiques ne bénéficiaient pas jusqu'alors d'une animation spécifique dans le précédent Contrat de Rivières.

Une part non négligeable du temps été consacrée à l'appropriation du territoire et des problématiques, et à l'initiation des partenariats. Si ces activités sont délicates à faire ressortir dans un rapport d'activité, elles n'en demeurent pas moins indispensables au lancement d'une cellule d'animation. Le travail réalisé en 2014 a ainsi permis afin d'enclencher de réelles dynamiques, tant sur la thématique zones humides que ruissellement-érosion, et de faire émerger les différentes actions qui pourront ainsi voir le jour en 2015.

Ce poste d'animation se répartit en :

-1/2 ETP consacré à la thématique « Zones Humides » (ZH)

-1/2 ETP consacré à la thématique « Ruissellement - Erosion » (RE).

Les missions d'animation « Zones Humides »

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent principalement les volets :

-A52 « Enjeux Biodiversité »

-B3 « Zones Humides »

-D3 « Zones d'expansion de crue » (MAEC)

- **Initiation de projets de restauration et mise en valeur de zones humides sur la vallée de la Sarce** (partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne - CEN CA). Trois projets ont été impulsés et devraient donc voir le jour en 2015:
 - Restauration de la zone humide dite « des grandes fontaines » de Channes en tête du ruisseau (site d'environ 4 ha): Depuis un précédent projet abandonné faute de concertation suffisante avec les propriétaires riverains, et malgré les attentes de la commune, la zone humide de tête du ruisseau de Channes est à l'abandon. La mise en place de la cellule a été l'occasion de relancer un projet d'aménagement et mise en valeur de la zone, à affiner en 2015.
 - Restauration de la zone humide des sources de la Sarce au cœur du village de Bragelogne-Beauvoir, associée à l'effacement d'un ouvrage hydraulique. Bien qu'ayant été initialement contacté par la commune pour des conseils de curage du site, le projet proposé consiste en la renaturation d'une petite zone humide d'environ 2000 m² en tête des sources de la Sarce. Il est à poursuivre en 2015.
 - Restauration de la zone humide d'Arrelles suite à l'abattage de la peupleraie qui l'occupait jusqu'alors. Plus d'1 ha de zone humide en bordure de la Sarce sont en cours de restauration. Un projet de convention de gestion avec le CENCA est en cours. Une valorisation pédagogique du site est proposée. Cette action est à poursuivre en 2015.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

- **Conception d'un dépliant trois volets sur l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme**, sur la base de recherches bibliographiques et d'analyse de la législation en vigueur. Ce document, à destination des élus des collectivités, est en cours de validation auprès des différents partenaires et sera publié en 2015.
- **Etude et aménagement du Lac de Marcenay-Larrey (Action B3-05)** : En appui du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CENB) qui accompagne le Syndicat de Lac, participation à la définition du cahier des charges de l'étude, au choix du bureau d'étude.
- **Elaboration d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur la vallée du Landion**, en réponse à l'enjeu eau et biodiversité (en lien avec l'étude Zone d'Action Groupée sur le bassin versant du Landion). Le SICEC est « opérateur » du projet et « co-animateur » avec la Chambre d'agriculture de l'Aube (pour l'animation collective uniquement). Le travail réalisé par l'animatrice a consisté en :
 - l'élaboration du diagnostic territorial
 - sa présentation & validation en « comité de pilotage » du PAEC (composé de la Chambre d'agriculture de l'Aube, du CEN CA, de l'AESN, et du SICEC)
 - la définition des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) à mettre en place (en lien avec la CA10, conformément aux choix effectués en COPIL)
 - l'organisation et tenue d'une réunion locale avec les agriculteurs du territoire pour accorder au mieux le projet aux attentes et possibilités des agriculteurs et les sensibiliser aux enjeux de leur territoire
 - la préparation, le dépôt & suivi du projet de PAEC auprès de la DRRAF Champagne-Ardenne. Le PAEC a été retenu par la Commission *ad hoc*, il est donc en cours de mise en œuvre.
- **PAEC « Zones Humides » en côte d'Or** : Compte tenu des nombreuses incertitudes concernant les MAEC proposables aux agriculteurs et leur cahier des charges précis (ayant considérablement évolués au cours de l'été/automne 2014), et compte tenu du temps disponible des différents partenaires envisagés (GIP du futur Parc National, CA21, CENB), le choix a été fait en concertation de ne pas ouvrir précipitamment de territoire aux MAEC sur cette thématique en 2014. Le projet est toutefois prévu pour 2015.

Les missions d'animation « Ruissellement - Erosion »

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent le volet D4 « Erosion-Ruissellement ».

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

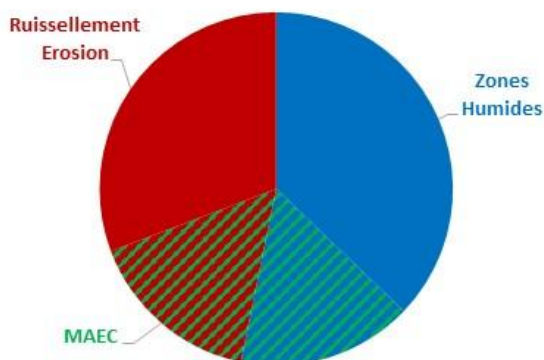
- **Communication sur la cellule Ruissellement-Erosion** : afin de faire connaître l'existence de la cellule, un courrier a été envoyé à toutes les communes viticoles de l'Aube, leur faisant part des services à leur disposition.
- **Accompagnement de l'Association Foncière de Remembrement de Verpillières-sur-Ource** : conseils techniques et règlementaires sur un projet d'aménagement hydraulique du vignoble. Le projet initial ne concernait que la création très simple d'un bassin hydraulique et la création de chemins bétonnés. Compte-tenu des enjeux, et du contexte règlementaire, une étude globale du fonctionnement hydraulique et des aménagements pertinents à réaliser est en cours de négociation avec les viticulteurs concernés.
- **Elaboration d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur le bassin du ru de Noé** : en réponse aux forts enjeux érosion, en particulier dans le vignoble et à l'enjeu « qualité de l'eau ». Suite à la réalisation du diagnostic territorial, et compte tenu des MAEC susceptibles d'être proposées, l'enjeu érosion n'a pu être traité dans le cadre d'un PAEC. Le projet a été recentré sur l'enjeu eau sur le bassin d'alimentation du captage, en accord avec le comité de pilotage des PAEC. L'animatrice ZH-RE a toutefois conservé le portage du projet, au titre de ses missions des MAEC. Les actions réalisées sont identiques à celles présentées ci-dessus pour le PAEC du bassin du Landion. Le projet a également été retenu par la commission régionale agro-environnementale et climatique. Le projet est en cours de mise en œuvre.
- **Participation au comité technique du poste « Eau & Viticulture »** mis en place à la Chambre d'Agriculture de l'Aube pour la réalisation d'une étude relative à la gestion des effluents viti-vinicoles et des problématiques d'érosion-ruissellement dans les vignobles de l'Yonne et du Châtillonnais (Côte d'Or).

Répartition du temps de travail

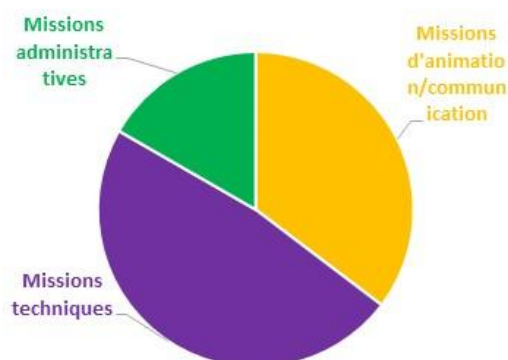
Les graphiques et le tableau suivant présentent la répartition des tâches pour les deux thématiques de la cellule. Il est à noter que la mise en œuvre de MAEC, en tant que sous-thématique agricole transversale a été répartie à 50-50 entre les deux thématiques. Elle a représenté près du tiers du temps de travail sur le 2^{ème} semestre 2014. En 2015, la participation de l'animatrice sur les projets MAEC sera concentrée prioritairement sur les projets très fortement ciblés sur les zones humides, compte tenu du temps nécessaire à leur mise en place.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Temps passé par thématique



Temps passé par type de mission



Type de mission	Zones Humides		Erosion Ruissellement		Total
	MAEC				
Missions d'animation/communication	19%		16%		35%
Démarchage (MOA, financeurs)	3%	1%		1%	
Préparation, organisation & animation de réunions	1%	6%		4%	
Supports de communication	6%	0%		1%	
Echanges Extérieurs	3%	4%		2%	
Réunions d'équipe		3%			
Missions techniques	24%		24%		48%
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	4%	4%		3%	
Recherche/documentation pour projets	6%	2%		6%	
Réunions techniques de projet	1%	1%		2%	
Elaboration & Rédaction projets	4%	12%		3%	
Missions administratives	10%		7%		17%
Formation	2%	0%		1%	
Gestion administrative courante	2%	2%		3%	
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	2%	0%		1%	
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	2%	0%		1%	
Total	53%		47%		

➤ Animation petit cycle de l'eau

Un courrier d'information a été envoyé fin 2014 auprès des maîtres d'ouvrages potentiels d'actions inscrites au contrat. Ce courrier a été adapté en fonction de la thématique concernée et de la priorité de l'action.

Volet eau potable

- Bilan année 2014

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Lors de cette première année de contrat, l'animateur c'est principalement investis dans la concertation avec les élus et les partenaires techniques et financiers afin de recenser les projets prioritaires sur le contrat.

- Perspective pour l'année 2015

L'année 2015 sera consacrée à la poursuite du suivi des actions en cours. Elle permettra surtout de véritablement lancer le schéma directeur d'alimentation en eau potable de Châtillon-sur-Seine, où un gros travail de concertation devra être réalisé entre les partenaires. En effet, plusieurs projets d'interconnexion sont envisagés dans le cadre du schéma, faisant intervenir les différentes communes et syndicats des eaux.

Volet eau assainissement

- Bilan année 2014

La majorité du temps consacré à l'assainissement a concerné le département de la Côte d'Or, en raison du suivi des diagnostics réalisés dans le cadre du SPANC de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. L'analyse de la situation a nécessité un temps conséquent.

De ces diagnostics ont pu émerger les communes où la réhabilitation de l'assainissement autonome était prioritaire. En 2014, l'animateur a repris contact avec la commune de Montmoyen afin de relancer le projet de réhabilitation de l'ANC, qui nécessitait la révision du zonage d'assainissement.

Aucune action n'a été lancée sur les projets d'assainissement collectif en 2014.

- Perspective 2015

Le contrat de délégation entre la CCPC et Véolia se termine en Juin 2015, le SICEC va donc entrer en concertation avec la communauté de communes et l'agence de l'eau afin d'envisager les perspectives possibles afin d'assurer la présence d'un service SPANC sur le territoire.

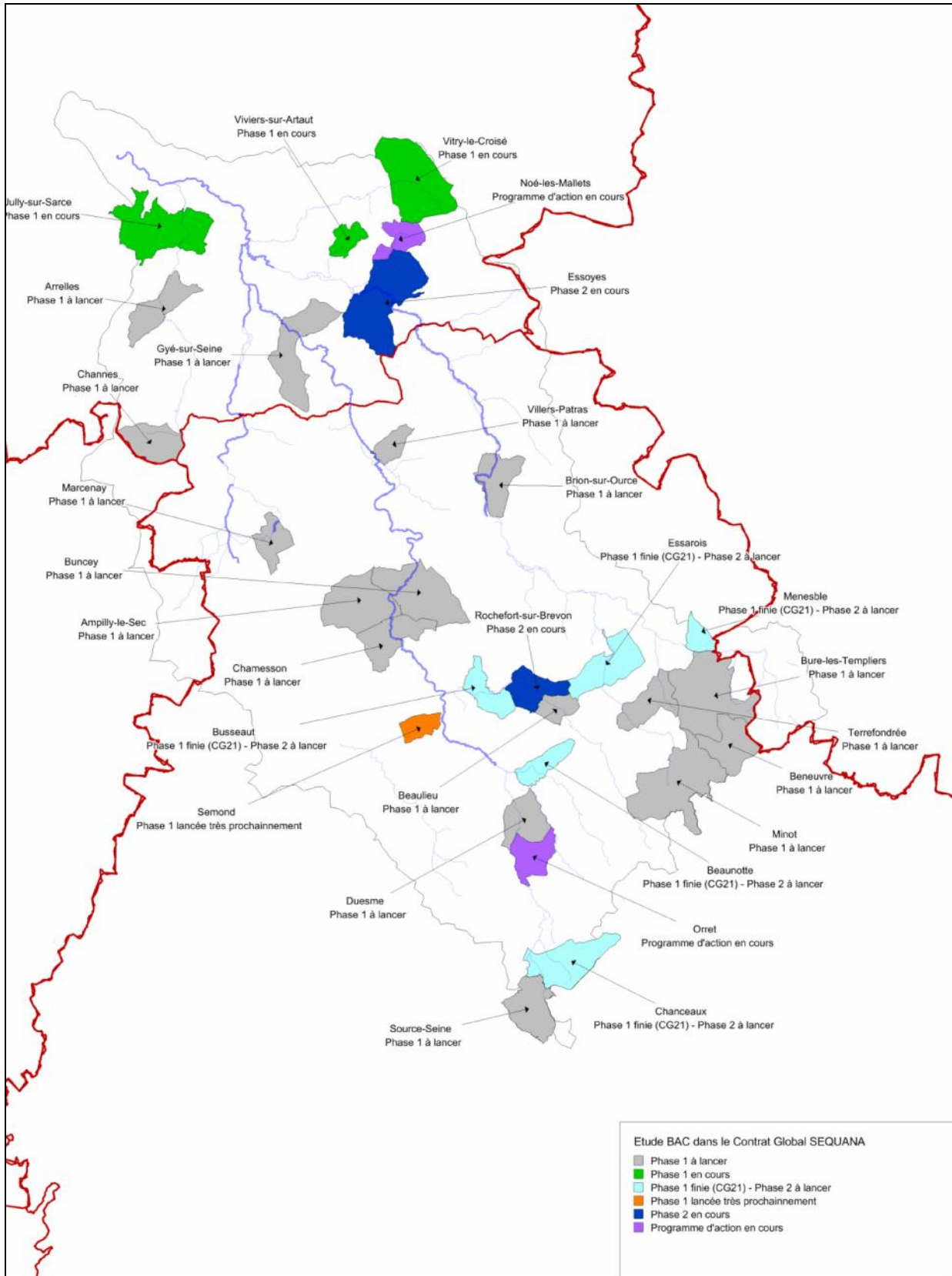
L'animatrice va entrer en contact avec les communes concernées par un projet de réhabilitation de l'assainissement autonome afin de les inciter à lancer les travaux, et les assistera dans les démarches administratives et techniques (choix du maître d'œuvre, suivi de l'évolution des travaux,...).

Concernant les projets d'assainissement collectif, les projets de Recey-sur-Ource, Celle-sur-Ource et d'Avaleur seront traités en priorité.

Volet captage

La carte suivante localise l'ensemble des études BAC inscrites sur le territoire SEQUANA, avec leur état d'avancement.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC



CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

▪ Bilan 2014

La lutte contre les pollutions diffuses et la protection de la ressource en eau potable est une problématique importante du territoire. C'est pourquoi 32 captages sont inscrits dans le contrat Sequana.

Sur cette thématique, l'animatrice a réalisé un travail de collecte d'informations auprès des communes et des partenaires afin d'avoir connaissance de la situation de chaque captage (existence/démarche en cours pour une DUP, étude BAC lancée, état de la qualité de l'eau). Au final, peu d'études ont pu être lancées en 2014. Seules les études en cours ont été suivies au cours de cette année.

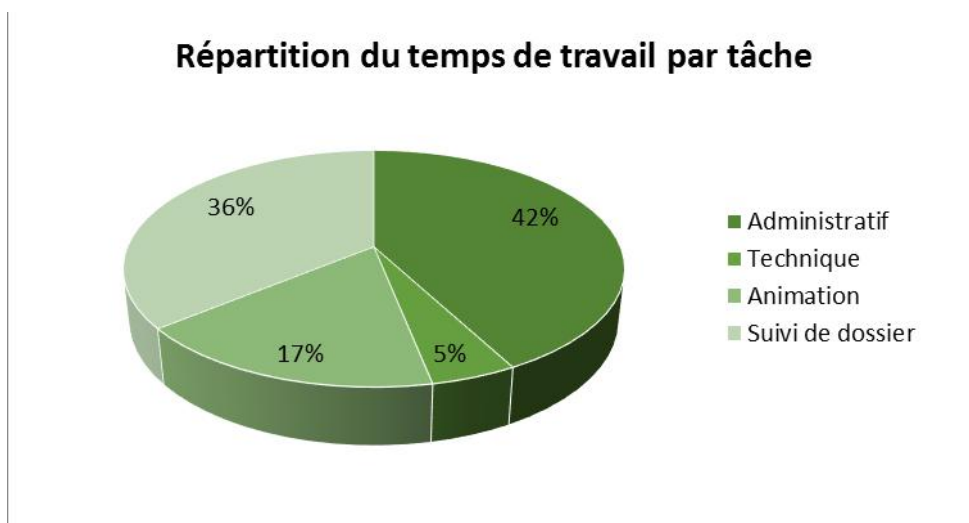
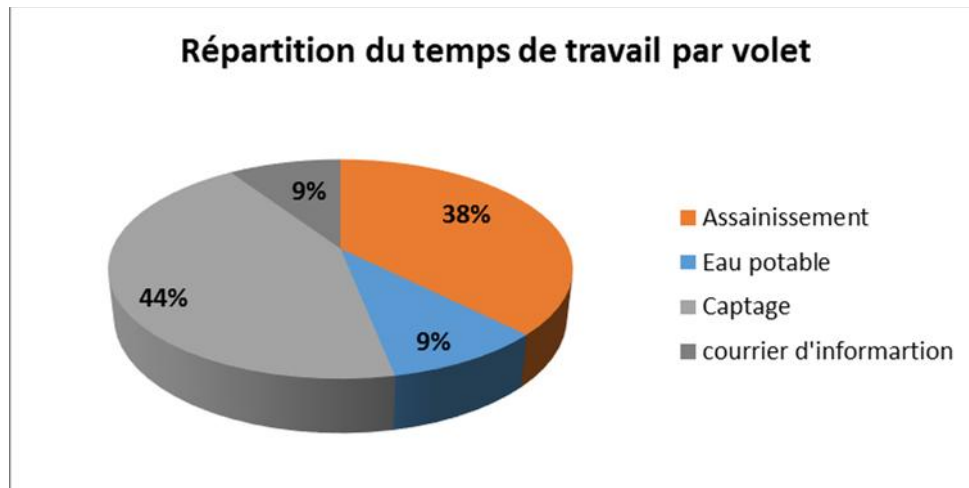
▪ Perspective 2015

La connaissance des différents captages du territoire va permettre à l'animatrice du contrat de pouvoir lancer les procédures de DUP et les études BAC inscrites au contrat. La prise de contact avec les communes a déjà débuté. Une assistance technique et administrative, en collaboration avec le Conseil Général en Côte d'Or, et les Chambres d'Agriculture 10&21 va être fournie aux communes afin de les accompagner dans leurs démarches.

Répartition du temps de travail

Ce poste représente ½ ETP.

Mission Captage		14%
Rédaction de comptes-rendus	Administratif	2%
Réunion de concertation (Agence, CG 21, CA21, CA10)	Animation	8%
Démarchage commune de Semond - étude BAC	Animation	3%
Suivi des COPLS des Chambres d'agriculture (Cellule captage)	Animation	3%
Suivi de l'étude BAC de Jully-sur-Sarce (Ville de Troyes)	Technique	5%
Point sur la situation de chaque captage (qualité, avancée de la DUP, prise de connaissance des rapports hydrogéologique)	Suivi de dossier	13%
Captage de Rochefort-sur-Breuvon	Suivi de dossier	2%
Etude hydrogéologique sur 11 captages (CG21-AESN)	Suivi de dossier	3%
Transition - Prise de connaissance des dossiers	Suivi de dossier	6%
Assainissement		31%
SPANC Pays Châtillonnais	Administratif	25%
Réunion de concertation sur les actions du contrat (MICA - AESN)	Animation	2%
Réhabilitation du parc ANC de Montmoyen	Animation	5%
Transition - Prise de connaissance des dossiers	Suivi de dossier	6%
Eau potable		6%
Assistance technique du SIAEP de Brion-sur-Ource (rédaction d'une convention d'alimentation en eau potable)	Administratif	3%
Transition - Prise de connaissance des dossiers	Suivi de dossier	6%
Courrier d'information	Administratif	9%



➤ Diagnostic multi-pressions

La mission a débuté au début du mois de Juin 2014.

Diagnostic physique

Le territoire est essentiellement rural, et les activités agricole et viticole y sont très développées. C'est pourquoi la réalisation d'un diagnostic physique était indispensable.

Le choix d'une méthode tronçon, mise en place par le bureau d'étude TELEOS a été réalisé. Il a été fait en concertation avec l'animateur du contrat global. Le fait que la fédération de pêche ait utilisé cette méthode pour leurs études de peuplements piscicoles sur la Côte d'Or fut aussi un argument.

Le protocole à suivre nécessite de passer un temps important sur le terrain afin d'acquérir l'ensemble des informations nécessaires (détermination des faciès, relevé de données hydraulique et morphologique). Cela représente environ 60 km linéaire, si l'on compte les affluents. Suivant les

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

conditions hydrologiques et météorologiques, des visites terrains supplémentaires devaient être prévues afin d'obtenir toutes les données nécessaires.

C'est pourquoi la partie terrain a représenté plus de la moitié du temps total.

Outre la méthode TELEOS, à chaque tronçon homogène a été associée une note relative à leur Indice de potentialité Fonctionnelle (IPF). Une méthode de notation qui prend en compte les pressions dites extérieures (assainissement, occupation du sol, plan d'eau,...).

Collecte et analyse des données terrain

Ce travail a nécessité au minimum deux à trois jours par masse d'eau suivant leur linéaire, et leur hétérogénéité. Chaque tronçon dispose d'une fiche de présentation générale, ainsi que de 5 fiches de calcul nécessaire à la détermination de leur état physique.

Plus largement, les données collectées ont permis de déterminer le potentiel écologique de la masse d'eau, en fonction de paramètres multiples (occupation des sols, peuplement piscicole et de macro-invertébrés, présence d'ouvrages, régime hydrologique, présence de zones écologiques riches).

Par la suite, le chargé de mission, en concertation avec les techniciens du SICEC, a proposé une ou plusieurs solutions permettant d'améliorer l'état écologique des masses d'eau en fonction des pressions identifiées.

Mise en forme des résultats

- Rapports écrits

Au fur et à mesure des résultats, le chargé de mission rédigeait un rapport détaillé propre à chaque masse d'eau. Ces rapports ont ensuite été finalisés et affinés, avec le recul obtenu grâce à l'ensemble des diagnostics réalisés.

Un rapport général a été rédigé en parallèle. Ce document correspond au rendu final de la mission, et sera transmis aux partenaires techniques et financiers. Ce rapport est accompagné de fiches récapitulatives (une par ME) afin de faciliter la communication et la diffusion des résultats obtenus.

- Support cartographique

Une base de données a été réalisée sous MAPINFO afin de résumer l'ensemble des informations obtenues pour chaque masse d'eau, et d'extraire des cartes rapidement en fonction de l'information recherchée (obstacle, qualité physique, présence de ripisylve, de frayères). Cette tâche a nécessité la reprise en main du logiciel en début de mission.

Diffusion des résultats

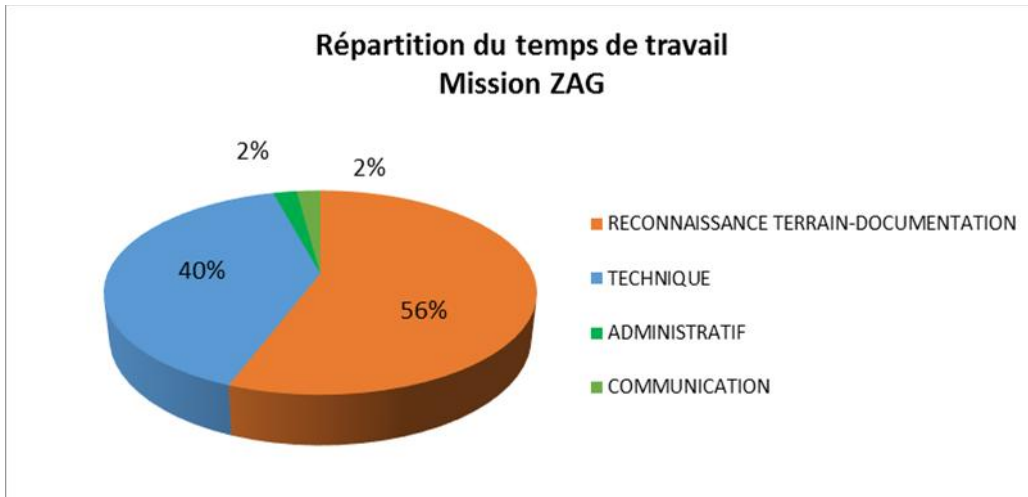
Dans le cadre de PAEC sur le département de l'Aube, les résultats des diagnostics ont été présentés sur les masses d'eau du Noé et du Landion.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Plusieurs présentations seront réalisées début 2015 aux différents partenaires. Les fiches réalisées seront distribuées lors des présentations aux comités syndicaux.

Répartition du temps de travail

Ce poste représente ½ ETP. La répartition par tâche est donnée dans le tableau suivant :



MISSION TERRAIN-DOCUMENTATION	56%
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	11%
Recherche documentation	11%
Echange avec partenaires techniques	5%
Terrain - eau potable /assainissement/pollutions	5%
Collecte de données terrains (données morphologique/hydraulique)	24%
MISSION TECHNIQUE	40%
Traitement des données	16%
Rédaction de documents techniques	21%
Création d'une base de données et de cartes	3%
MISSION ADMINISTRATIVE	2%
Rédaction Rapport d'activité	1%
Montage de dossiers financiers	1%
MISSION DE COMMUNICATION	2%
Préparation des présentations	1%
Présentation des diagnostics	1%